Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF

Politique de Plurilinguisme
Une politique publique comme les autres?

Berne, Bernerhof, mardi le 1er mars 2016

Allocution du Conseiller fédéral Ueli Maurer

Madame la Présidente du Conseil national,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités internationales, fédérales, cantonales et communales,

Monsieur le Commissaire aux langues officielles du Canada,

Mesdames et Messieurs,

En prenant récemment mes nouvelles fonctions, j'ai hérité d'un portefeuille linguistique assez diversifié. Il y avait d'abord le langage de la haute finance, où il est de bon ton d'employer un anglicisme pour exprimer des termes que, sinon, personne ne comprend.

Il y avait aussi le langage coloré de la politique budgétaire (rouge ou noir…) et celui de la fiscalité, dont le vocabulaire est riche en expressions parfois étranges. Et il y avait enfin une spécificité de notre pays : le plurilinguisme.
En Suisse, même les langues sont liées aux finances… C'est pourquoi j'ai le plaisir, en tant que Chef du Département fédéral des finances, de vous souhaiter à toutes et à tous une cordiale bienvenue.

Mes propos s’adressent tout particulièrement au Commissaire aux langues officielles du Canada. Cher Monsieur Fraser, merci d’être parmi nous ! Nous avons beaucoup à partager et à apprendre mutuellement de nos histoires linguistiques.

Aujourd’hui, la langue de cette rencontre est le français, la langue officielle commune à nos pays. Toutefois, mon accent vous dévoile très rapidement que le français n’est pas ma première langue.
Nous avons donc un premier point en commun : *we don’t speak French*, mais nous nous comprenons.

Nos pays ont un point en commun important qui les caractérise : le fédéralisme. C’est le cadre naturel dans lequel nos langues et nos cultures se sont développées et se ressourcent en permanence.

Nous sommes donc la patrie de nos langues et de nos régions linguistiques. Notre plurilinguisme a fait et fait l’histoire de la Suisse.

La Suisse et les Suisses sont une « Willensnation », littéralement une nation issue de la volonté, de notre volonté commune.
L’administration fédérale est un microcosme de la Suisse. Elle doit garantir la représentation équitable de nos communautés linguistiques et promouvoir l’utilisation équilibrée de nos langues officielles.

Atteindre les objectifs ambitieux de la loi et de l’ordonnance sur les langues nécessite engagement, entraînement et endurance.
Ja, das ist sportlich !

C’est dans ce sens que le Conseil fédéral a approuvé le *Rapport d’évaluation et recommandations sur la politique de plurilinguisme*.

Ce document contient en particulier des instructions du Conseil fédéral concernant le plurilinguisme.

Une première priorité est accordée au développement du système qui permettra l’évaluation des compétences linguistiques du personnel de la Confédération.

Une deuxième priorité est accordée au développement d’un nouveau système d’évaluation de la politique de plurilinguisme, thème qui a déjà été abordé cet après-midi.

Et ce soir, je me réjouis d’écouter le Commissaire aux langues officielles du Canada nous parler de *L’importance du leadership dans la mise en œuvre des politiques linguistiques*.

Je ne vous cacherai pas qu’en arrivant au Département fédéral des finances, mes priorités visaient d’autres objectifs:

- les règles que nous appliquons à notre budget privé doivent prévaloir également pour le budget de l’Etat : nous ne pouvons – et ne devons – pas vivre au-dessus de nos moyens ;
- nous devons garantir une utilisation parcimonieuse de l’argent des contribuables ;
- une hyper-réglementation étouffe l’économie, mais aussi l’administration.

Pour la politique de plurilinguisme il s’agit, comme pour les autres secteurs, de garantir l’équilibre entre notre cohésion nationale et les ressources disponibles.

Ce même équilibre a été appliqué au nouveau contexte légal des marchés publics, qui est aussi une des préoccupations de mon département. La question linguistique figure parmi les points sensibles et prioritaires renforcés par la nouvelle loi. La variante retenue tient compte, beaucoup plus qu'avant, des langues officielles dans toutes les phases de la procédure. Elle garantit également un emploi soutenable et équilibré des ressources.

Je ne veux pas conclure sans penser aux jeunes.

La Confédération collabore actuellement à différents niveaux pour renforcer les échanges linguistiques et culturels. La Confédération et les cantons ont décidé récemment de donner une nouvelle impulsion à la promotion de ces échanges. Une nouvelle agence commune sera donc créée à cet effet. Il est essentiel que nos jeunes s'approprient les langues nationales le plus tôt possible.

En 2015, pour la première fois, les apprentis de la Confédération ont été invités à participer à un concours organisé par le Forum Helveticum, une association suisse active pour la promotion du plurilinguisme. Grâce à cette initiative, 1'500 jeunes ont pu être sensibilisés à la valeur de nos langues.

Les exemples ne manquent pas. C'est un travail de longue haleine. Notre engagement doit constamment se renouveler.

La Suisse a peu de matières premières. Mais le plurilinguisme constitue, pour notre pays, un véritable ciment national.

Thank you very much for your attention. Grazia, grazie, merci, Dankeschön.